

**DISCOURS DE MONSIEUR JEAN-PIERRE SUEUR
SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DES COLLECTIVITES LOCALES**

**A L'OCCASION DE LA SIGNATURE
DE L'ACCORD DE COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET
LA ROUMANIE**

MARDI 28 JUILLET 1992

C'est un très grand plaisir pour moi d'être aujourd'hui à BUCAREST, d'être aujourd'hui en ROUMANIE.

Mais, c'est d'abord un très grand honneur d'avoir été invité par le gouvernement roumain et d'être reçu dans la salle des traités de votre palais du gouvernement.

Quand M. François MITTERRAND, Président de la République Française était votre hôte en avril de l'année dernière, à l'invitation de M. Ion ILIESCU, Président de la ROUMANIE, il a fermement affirmé la volonté de la FRANCE d'aider la ROUMANIE à avancer le plus vite possible, le mieux possible, le plus solidement possible, sur le chemin de la démocratie.

Aujourd'hui, je suis venu en ROUMANIE en pensant à ces déclarations et avec la volonté de mettre concrètement en oeuvre, dans le domaine de compétences qui est le mien au sein du gouvernement de M. Pierre BEREGOVY, les engagements du Président de la République.

L'occasion qui nous réunit aujourd'hui est importante.

Nous allons dans quelques instants signer, au nom de la ROUMANIE et de la FRANCE, un protocole de coopération en matière de formation des maires, des élus et des personnels chargés du fonctionnement démocratique de l'administration et des collectivités territoriales de ROUMANIE.

Nos signatures ont une double valeur symbolique. D'abord, elles témoignent de votre détermination à parfaire mois après mois, année après année, les mécanismes démocratiques pour lesquels vous avez tellement dû lutter et auxquels votre peuple a tellement aspiré.

Du côté de la FRANCE, cet accord concrétise notre souhait, manifesté dès les premières heures du changement dans votre pays, de vous aider concrètement et rapidement, de vous apporter notre expérience en matière de démocratie et d'administration locale, et de le faire dans le respect de la spécificité roumaine. Aussi bien, nos échanges ont-ils vocation à être bilatéraux.

Cela s'inscrit dans la continuité de l'aide humanitaire que notre pays a mise en oeuvre dès les premiers jours.

La FRANCE est le seul pays occidental dont le gouvernement comprenne un ministre de l'action humanitaire. C'est le témoignage de l'intérêt que notre pays porte au sort des pays qui doivent affronter les difficultés les plus graves, celles qui touchent à la survie même des populations.

Parallèlement aux actions gouvernementales, se sont développées et multipliées les initiatives de nombreuses communes de FRANCE, qui se sont traduites par des jumelages actifs et porteurs d'avenir.

Et, c'est avec un peu d'émotion que j'évoque cette question car dans la ville dont je suis maire, nous avons, comme ces centaines d'autres villes françaises, souhaité apporter notre témoignage d'amitié à une commune roumaine qui se nomme LUGOJ et se trouve à proximité de TIMISOARA.

Il y a également l'assistance de la communauté européenne au sein de laquelle la FRANCE prend une part importante, notamment par l'intermédiaire des programmes PHARE et par la volonté de la diplomatie française de voir déboucher rapidement l'accord d'association entre la ROUMANIE et la C.E.E. dont je sais qu'il donne lieu à d'actives négociations.

L'intérêt que la FRANCE porte à la ROUMANIE et aux événements qui s'y déroulent s'explique par la proximité de nos cultures, de nos langues, de nos civilisations.

Nos langues sont nées au même berceau.

Vos artistes et créateurs ont trouvé chez nous, en FRANCE, l'accueil que réclamaient leur talent et leur modernité.

Les institutions que vous avez choisies d'installer sont proches des nôtres.

Les français n'ont pas inventé la démocratie, mais ils l'ont introduite les premiers en EUROPE et ils l'ont adaptée aux exigences des peuples.

Les idéaux de la Révolution Française constituent l'un des phares de l'histoire moderne auquel s'éclairent encore de nombreux peuples du monde.

L'administration locale française présente des caractéristiques originales.

Pays centralisateur par la volonté des monarques, de CHARLEMAGNE à LOUIS XIV, d'affirmer face à une noblesse nombreuse et puissante leur suprématie, la FRANCE post-révolutionnaire a suivi le même chemin de NAPOLEON à la TROISIEME REPUBLIQUE.

Il a fallu attendre François MITTERRAND et Gaston DEFFERRE, pour que soit réellement pensée, définie et appliquée la décentralisation.

Nous vivons donc, depuis dix ans, une expérience riche dans un pays qui connaît trois niveaux d'administration locale et qui dispose également d'une solide administration, forte de traditions anciennes.

C'est une part de cette expérience que nous vous proposons d'échanger contre ce regard neuf qui est le vôtre et nous est d'autant plus précieux qu'il peut nous permettre de progresser encore. S'enfermer dans une tour d'ivoire c'est, en effet, à coup sûr tourner le dos au progrès. Le progrès passe aujourd'hui par l'ouverture : ouverture des frontières et des esprits, ouverture au monde et à ces chemins de la liberté et de la démocratie sans lesquels les droits de l'Homme n'existent pas et sans

lesquels les progrès économiques, technologiques, scientifiques, sont irrémédiablement compromis.

Je souhaite que cette signature soit porteuse de progrès de la démocratie pour les élus et les fonctionnaires qui en seront les premiers bénéficiaires, mais au delà, pour les citoyens de nos deux pays. La citoyenneté reste en effet un magnifique idéal, qu'il nous faut partager sans réticence, sans réserve, avec beaucoup d'enthousiasme.

VIVE LA ROUMANIE, VIVE LA FRANCE !

VIVE L'AMITIE ENTRE LA ROUMANIE ET LA FRANCE .